Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 12 rajab 1440
19 mars 2019

N° 34

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **1450**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1450**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1453**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1456**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1458**
Avis aux créanciers..... **1460**
Convocations
Sociétés anonymes **1461**
Autres sociétés **1464**
Actes Administratifs
Avis au public **1464**
Divers
Avis au public..... **1464**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Placement Obligataire SICAV **1467**
Bilan de la SICAV BNA..... **1474**
Bilan de la Manufacture des Tabacs de Kairouan **1478**
Bilan de la SICAV AMEN..... **1480**
Bilan de l'AMEN PREMIERE SICAV **1483**
Bilan de l'AMEN TRESOR SICAV **1486**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'une coopérative de développement dans le domaine agricole

Nom : Coopérative de développement dans le domaine agricole et la pèche développement de la richesse forestier El Baraka El Oueslatia

Adresse : El Bhayer Oueslatia

Objectif : exploiter la richesse forestier

Reçu de création : daté du 14/3/2019 annoncé par Mr le gouverneur de Kairouan.

Membres du conseil :

Mr Moncef Ben Abdelwahed Yacoubi : Président

Mr Faouzi Ben Salah Yacoubi : Trésorier

Membres :

Mr Naceur Ben Tijani Yacoubi

Mr Abdellatif Ben Hafdh Allah Yacoubi

Mr Sami Ben Abdallah Tlili

Mr Najeh Ben Mohamed Yacoubi.

2019H00076SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis

Nomination du Président Directeur Général par intérim

Société de Développement et d'Exploitation du Permis du Sud «SODEPS»

S.A au capital de 100.000 DT

Siège social : 10 av Tahar Ben Achour 1082 Mutuelle ville - Tunis

RC : 2019/B 161261998

Identification fiscale : 012610/L/A/M/00

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 30/01/2019 enregistré à la recette des finances de cité El Mahragène le 01/02/2019 sous le numéro 178000719 quittance n°9531 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 8/2/2019 sous le numéro B161261998, les actionnaires ont nommé à l'unanimité Monsieur ALI JLAILIA Président Directeur Général par intérim de la SODEPS.

2019T00496SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4/3/2019

Société Générale d'Investissement Touristique

Capital social 8.990.040 dinars

Siège social : Résidence Nord Hilton Rue Micipsa, 4ème étage Tunis Belvédère

MF : 349474 NAM/000

RC : B0133832005

CNSS : 180203-74

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 4/3/2019 enregistré à la recette El Mahrajéne le 5/3/2019 sous le n°19801303 quittance n° 21985, il a été décidé de :

Nommer les membres du conseil d'administration pour trois années (2017-2018-2019)

- Monsieur Mohamed Hedi Hamza
- Monsieur Tarak Cherif
- CAP
- COGIT

Le présent mandat (2017-2018-2019) prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Nommer Moez Ben Ali en tant que commissaires aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019. Le présent mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Deux exemplaires du PV de l'AGO, ont été déposés au centre National du registre des entreprises le 11/3/2019 sous le n°201912103.

2019R00821SANB2

Procès-verbal du conseil d'administration du 4/3/2019

Société GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIOUE «SO.G.I.T»

Société anonyme

Au capital de 8.813.760 DT

Siège social : Résidence Nord Hilton Rue Micipsa Immeuble E3 4-étage - Tunis

MF : 349474 NAM/000

RC : B1110401997

CNSS : 180203-74

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 4/3/2019 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène le 5/3/2019 sous le n°19801303 quittance n°21985 ayant décidé la reconduction du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2017-2018-2019, le Conseil d'Administration réuni en date du 4/3/2019 tel que stipulé dans le PV enregistré à la Recette des finances cité Mahrajène le 5/3/2019 sous le n°19801302 quittance n°21985 a décidé de :

- Nommer Mr. Mohamed Hedi Hamza comme Président du Conseil d'Administration de la société pour la durée de son mandat (2017-2018-2019) en tant qu'administrateur.

Le Conseil donne les pouvoirs les plus étendus au Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts pour agir en toutes circonstances au nom de la société à l'égard des tiers et de toutes administrations publiques et privées. Il jouit en conséquence des pouvoirs les plus étendus conformément à l'article 20 des statuts pour la réalisation en nom de la société de tout projet présent et à venir.

- Nommer Mr. Tarak Cherif comme Directeur Général de la société pour la durée du mandat du Conseil d'Administration (2017-2018-2019).

Le Directeur Général a tout le pouvoir pour engager la société et signer tout document et actes contracter tout emprunt au nom de la société, constituer toutes hypothèques sur les biens immeubles ou tout nantissement sur le fonds de commerce et en général faire tous ce qui est nécessaire pour la bonne marche de la société.

Le directeur Général jouit en conséquence des pouvoirs les plus étendus prévus à l'article 20 des statuts et en général lui reconduit ceux mentionnés à titre énonciatif et non limitatif par le premier Conseil d'Administration de la société réuni en date du 15 mars 1993 selon PV enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société 1er bureau en date du 13 avril 1993Vol29 Série B Case 76.

Le directeur Général jouit en conséquence des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société sans avoir à justifier d'un pouvoir spécial.

- Le Conseil d'Administration entérine tous les actes accomplis par le Président du conseil et le Directeur Général précédemment à leur nomination et durant le mandat en cour.

Deux exemplaires du PV de l'AGO, ont été déposés au centre National du registre des entreprises le 11/3/2019 sous le n°201912103.

2019R00822SANB2

Notice d'information

VERRERIE DE NAASSEN

MF : 0002824T

RC : N°B191021997

1) Forme : SA.

2) Siège : Chebedda Naassen Ben Arous.

3) Objet : Fabrication d'articles de ménage et de gobeléterie en verre.

4) Durée : 99 ans.

5) Capital actuel : 2.700.000 dinars divisé en 270.000 actions nominatives de 10 D chacune.

6) Avantage : aucun.

7) Tout actionnaire peut prendre part aux Assemblées.

8) Affectation des bénéfices : après constitution des réserves légales, les bénéfices seront distribués selon la décision de l'assemblée générale ordinaire.

9) Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 7 mars 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 8 mars 2019 sous le n°19501472 Q 1950 il a été décidé d'augmenter le capital de la somme de 600.000 dinars pour être porté à trois millions trois cent mille dinars (3.300.000 dinars) et ce par la création de 60.000 actions nominatives nouvelles de 10 dinars chacune qui seront souscrites en numéraires et libérées du quart lors de la souscription après l'écoulement d'un délai de 15 jours de la parution de la présente notice au journal officiel.

10) Dépôt : une copie du PV de l'AGE a été déposé au greffe du tribunal de Ben Arous le 12 mars 2019 sous le n°AC02332019.

11) Les fonds provenant de la souscription seront déposés dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la S T B agence Al Jazira sous le n°10002001 01 58786788 77.

2019R00826SANB2

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A. au capital de 8.350.000 dinars

Adresse : Avenue Taieb Mhiri - 5100 - Mahdia

MF : 1165339V/A/M/000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 12 septembre 2018, enregistré à la recette des finances Avenue Ali Belhouane Mahdia le 4 mars 2019 sous le n°19700781 quittance n°M014122, et dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 12 mars 2019 sous le n°201912482, a décidé de déléguer au directeur général Ramzi Khadhra les pouvoirs suivants :

- Représentation de la société chez toutes les administrations publiques;

- Prendre toutes les décisions nécessaires pour la gestion des affaires administratives et financières de la société;

- Effectuer les tâches et les arrangements administratifs et financiers ;

- Effectuer toutes les opérations de versements et de retraits auprès des banques;

- Signature de tous les documents qui lieront la société, tels que :

- Les contrats de recrutement des employés ;

- Les contrats et les marchés conclus par la société;

- Les effets de commerce et les chèques;

- Les contrats de prêts et de garanties,

- Les documents d'ouverture et de clôture de tous types de comptes bancaires.

2019I00067SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société SAINT GERMAIN IMMO

Siège social : Bur n° 2 - 1ère étage imm AMRI 105 Av Habib Bourguiba

Capital : 2.000 dt

MF : 1510901/B

Suivant PV enregistré à la recette des finances Ezzahra le 21/01/2019 sous le n°19700116, quittance n° M002738 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des Entreprises le 26/02/2019.

Mlle Zeineb Marzouk cède 120 parts sociales à Mr Mohamed Boughanmi.

Nomination de Mr Mohamed Boughanmi nouveau gérant de la société non salarié.

2019R00804SRLB2

Renouvellement et Confirmation des pouvoirs du Gérant

TEINTURERIE ET FINISSAGE

MEDITERRANEENS «TFM»

S.A.R.L au capital social de 15.490.000 DT

Siège social : Zone Industrielle Bir El Kasaa, Ben Arous

Matricule fiscal : 1016113 YAM000

N CNSS : 00341783-52

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2019, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le

30/01/2019, enregistrement n° 19700244, quittance n° M005356, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises (Ben Arous) sous le n°20199810 en date du 27/02/2019 il a été décidé de confirmer les pouvoirs du gérant les plus étendus, et renouvellement du mandat du gérant Paolo Archetti.

2019R00807SRLB2

Changement du gérant de la Société MOBILIS SARL

Capital 100 000 DT

Siège social 49 rue de Marseille, Tunis; Identifiant unique RC et MF 6945/N.

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 28/01/2019, (enregistré à la recette des finances de Tunis, rue Ghandi le 8/02/2019, sous n° 19800604, quittance M013636, dont deux copies ont été déposées au guichet unique du Registre National des entreprises, le 14/02/2019 sous le n°20197261), il a été décidé à l'assemblée générale extraordinaire des associés de nommer M. Ahmed Nouisser, nouveau gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour une période de trois années à la place de M. Mohamed Nouisser (décédé). Par conséquent, il a été procédé à la modification corrélative de l'article 15 des statuts de la société.

2019R00818SRLB2

Société AGROLIA SARL

Matricule Fiscal : 1444759RNM000

Registre de commerce : B0146272016

Affiliation CNSS : 456607 - 28

Résidence Les Merveilles du Lac, les Berges du Lac II

Conformément au procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 février 2019, enregistré à Tunis le 9 mars 2019 sous le numéro 9701636 et déposé au centre national du registre des entreprises le 14/3/2019, la société a décidé de porter le capital de cinq cent mille dinars (500 000.000 dinars) à un million de dinars (1 000 000.000 dinars), avec la création des nouvelles parts sociales relatives en totalité à la société d'assurance Carte Vie.

2019R00840SRLB2

Société AFRIMAR MAGHREB

Société totalement exportatrice

SARL au capital de 13.000 dinars

Identifiant Unique : 1032244 C

Suivant acte sous seing privé en date du 24 décembre 2009 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 26 Janvier 2010 quittance n°1118 enregistrement n°10800939 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises Tunis le 5 Mars 2019 sous le n°201911014, l'assemblée générale extraordinaire de la société Afrimar Maghreb a décidé de transférer le siège social de la société de l'immeuble C5 C6 La Marsa à la cité El Ahmadi centre commercial 1er étage la Marsa Tunis.

2019R00842SRLB2

Société MONATEX Sarl

SARL au capital de 15.000 DT

Raison sociale : Av Habib Bourguiba El Maagoula 9023 - Béja Sud

Matricule fiscal : 09722019S/A/M/000

RC : B0547742006

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés enregistrés à la recette des finances de Béja le 18/6/2018 sous le n°18703539, quittance n°M038136, il a été approuvé la cessation définitive de l'activité de la société MONATEX Sarl.

Le gérant de la société Mr Marouan Ben Zekri est désormais chargé d'accomplir les formalités de dissolution de la société et sa radiation du registre national des entreprises.

2019J00039SRLB2

Liquidation

Société S.C.E Sarl

Capital social : 18.000 dinars

Rue du Corail - Immb Mimosa - Bloc A - 2ème étage - 1053 - Tunis

Code TVA : 1211607 HAM 000

RC : B24147022011

Suivant procès-verbal de l'AGE du 3 décembre 2018, enregistré à Tunis - Recette des Finances le Lac, le 24 décembre 2018, sous le n°18509693, quittance n°125971, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 26 décembre 2018, sous le n°D2424262011, il a été décidé :

- La liquidation anticipée de la Société S.C.E sarl.

- La nomination de Mme Wided Dridi liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

Avis est donné aux créanciers pour produire leurs créances entre les mains du liquidateur élisant domicile au siégé social dans les 30 jours qui suivent la parution de la présente.

2019401345SRLB2

Société PTA CONSULTING Sarl

Capital social : 29.000 Dinars

Siège social : Immb Mimosa - Rue du Corail Bloc A - 2ème étage - Les Jardins du Lac - 1053 - Tunis

Code TVA : 1560098 BAM 000

Il appert du procès-verbal de l'AGE du 15 février 2019 enregistré à Tunis recette des finances Le Lac le 19 février 2019 sous le n°19101182 quittance n°17636 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 22 février 2019 :

- Cession de 34 parts sociales de l'associé Mr Ovidio PERRRA à Mr Carlos CEZAR LUIZ,

- Modification de l'article 07 des statuts.

2019401346SRLB2

Sté SOUEYAH DE TRANSPORT-STR

SARL au capital de 50000 Dinars

Siège social : Résidence Noura, Bureau 7-2 bloc D

Avenue Echaghaline Manouba 2010

MF : 1387415XAM000

Suivant procès-verbal de l'assemble générale extraordinaire, en date du 02/02/2019 enregistré à la recette des finances de Manouba sous le n°19800356, quittance n°M008986, le 13/02/2019, dont deux originaux ont été déposées au Centre National du Registre des Entreprises en date du 5/3/2019, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de nouveaux associés suite aux contrats de cession de parts sociales revenant à Mr Lassaad Soueyah et Mme Souheir Hanachi respectivement à Mr Ahmed Ben Salem et Mme Samia Manaii,

- Changement de la gérance par la nomination de Mr Ahmed Ben Salem comme nouveau gérant en remplacement de Mr Lassaad Soueyah.

2019401347SRLB2

Transfert du siège social

Glass Beads North Africa «G.B.N.A» - SARL

S.A. au capital de 80 739 900 DT

Siège : 11 Rue des Lilas 1082 Tunis

RC : B24122032010

MF : 1158684S

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 août 2018, enregistré à la recette des finances le Lac, le même jour, sous le n°18706177, quittance n°085212, il a été décidé de transférer le siège social de la société GBNA SARL de l'Immeuble le Dôme, les Berges du Lac, au 11 rue des Lilas, 1082 Tunis.

Deux copies du procès-verbal susmentionné ont été déposées au greffe du Tribunal de Tunis le 13 septembre 2018 sous le n° 201841766.

Cette publication complète celle n° 2018T02314SRLB2 parue au JORT n° 118 du 27/9/2018.

2019401351SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts et diverses résolutions

Société Beauté Aloes - SUARL

Siège : Route de la Plage 4011 Hammam Sousse

MF : 1220809/L

Suivant acte de cession, PV en date du 26/8/2016, et statut modifiés, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 12/10/2016 et le 13/10/2016 sous le n°16102613-16502612-16802620 Quittance n°M002938-002937-002948, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse 2 le 13/12/2018 sous le n°201859233 dépôt n°D916182009, il a été décidé :

- La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales de l'associée unique Mme Ibtissem Ben Hassen (100 parts) au profit des nouveaux associés Mme Hajer Afli (10 parts) et Mr Kamel Ben Ali (90 parts), suite la société devienne SARL, la nomination de Mme Hajer Afli nouvelle gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus à la place de la gérante démissionnaire Mme Ibtissem Ben Hassen.

- La mise à jour des statuts.

2019A00176SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé signé et légalisé le 6/3/2019 enregistré à la recette des finances de la rue du Paradis le 7/3/2019 sous le numéro 19201588, quittance numéro 30367, Monsieur Youssef Ben amar Ghedifi Résidant au numéro 16 rue du marbre Borj Louzir Ariana a cédé à monsieur Maher Ben Habib Abdelli résidant à Habbes El Borj Sabbalet Ammar Sidi Thabet Ariana, tous les parts indivises qu'il possède dans le fonds de commerce exploité à la boutique n°4 sise au centre commercial, résidence dalia 2, Ariana et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être signifiées dans un délai ne dépassant les 20 jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreur monsieur Maher Ben Habib Abdelli à l'adresse de la boutique objet du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 14/3/2019.

2019T00497FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Sami Boussarsar et signé par les parties le 22/02/2019, enregistré à la recette des finances Menzah VI le 01/3/2019 quittance 30114 n° d'enregistrement 9201189, Mme Dhouha Ben Ahmed ép Shili titulaire de la CIN n°00172499 a cédé à Mr Khalil Ben Hmed, titulaire de la CIN n°08796368 qui a accepté d'acheter la totalité du fonds de commerce sis au 03 Av Hédi Nouira, Résidence Asia, cité Ennasr, Ariana incluant l'ensemble des éléments corporels et non corporels, l'activité du fonds de commerce étant vente du prêt à porter et des chaussures avec possibilité de changer d'activité commerciale.

Les oppositions à ladite vente sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au JORT et ce, entre les mains de la venderesse à son domicile élu sis au cabinet maître Issam Ben Ahmed au 5bis rue Med Fadhel Jammali Mutuelle ville 1082, Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assabah et le temps du 14/3/2019.

2019R00806FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Marsa Tunis le 8/3/2019, quittance n° M035900 enregistrement n° 19201364. Mr Karem Ben Abdelkarim Mnawer Abdi a vendu la totalité du fonds du commerce avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que café 1ère catégorie sis rue Ibn Jazar n°98 Elbaher Lazrek Marsa Tunis, à Mr Karim Ben Fdhil Ben Salah Marweni.

Les oppositions auront lieu entre les mains du Maître Bader Edin Ben Youssef à son Bureau sise à Rue Zamakhchari Immeuble 2 cité Mahrajane Mutuelle ville Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 14/3/2019.

2019R00815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat daté le 11/3/2019 enregistré à la recette des finances de Sousse le 11/3/2019 sous le n° 19200508 reçu n° M017213, Monsieur lmed Ben Meftah domicilié cité de jeunes Bir Hfey Sousse vend à madame Rawdha Ouni domiciliée 484 rue du roi Fahd cité Zouhour Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente en détail de fruits sec et autres produits alimentaires sis à l'avenue 14 janvier Route El Mourdine cité Zouhour Sousse et inscrit au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n°A09194732015.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur à son domicile sus-indiqué dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée au journal quotidien Achourouk le 13/3/2019.

2019S00448FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 01/3/2019 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 4/3/2019 sous le n° 19200437 quittance n°M010627, Mr Karim Ayari n° C.I.N 07853567 délivrée le 4/5/2018 et madame Marwa Abidi n° C.I.N 07913236 délivrée le 29/11/2018 sise à la rue zahwa n°2 Jendouba ont vendu à Mr Wissam Bouzidi n° C.I.N 02578643 délivrée le 27/3/2002 le fonds de commerce avec touts ses éléments corporels et incorporels (café 1ère catégorie) sis avenue Maghrebe el Arabi el Kabir Jendouba nord.

Les oppositions seront devant l'acheteur Wissam Bouzidi son adresse 172 rue el Hadi Ben Hssin Jendouba.

Cette annonce a été publiée au journal "Essabeh" et "le Temps" le 12/3/2019.

2019C00037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/02/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba le 01/3/2019 sous numéro 19200776 et Quittance M020354, Majeed Satouri titulaire de C.I.N n° 09137580 délivrée le 01/12/2010 à Tunis demeurant à Djerba, a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant sis à rue Abdelhamid Ghadi Houmt souk : Djerba et destiné à la routes les activités commerciales à Wassila Daoud titulaire de C.I.N n°03439872 délivrée le 19/7/1994 à Tunis, demeurant à Riyad Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au local du fonds du commerce dans les 20 jours à partir de la date de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

2019M00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte écrit sous signé daté du 5/3/2019 et inscrit à la recette des finances à Ghanouche le 8/3/2019 reçu numéro M005396, Mme Fajra Ben Jalouli Mansour épouse Jilani Alaya céde à M. Sahbi Ben Al Saghaier Ben Mokhtar Alaya tout le fonds de commerce avec tous les éléments matériels et moraux sis à de la Place de la Liberté rue Sparta, Ghannoush Gabès exploité en vente de fast-food portant le nom "Restaurant et pizzeria Alaya toutes les opposions devront être faites entre les mains de Mohammed Ben Jilani Alaya demeurant à av. Jamal Abdel Nasser Ghannouch dans les vingt jours suivant la date de publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

2019Z00095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 7/3/2019 quittance M033029 enregistrement 19201129 Mr Hedi Ben Ismaïl Boudhina titulaire de la carte d'identité n°01623008 à vendu à la société Restaurant La Médina d'Hammamet société à responsabilité limitée registre du commerce auprès du tribunal de grand instance de Grombalia B07135032017 matricule fiscal 1519801/M représentée par son gérant, le fonds de commerce exploité comme restaurant Touristique nom commercial «Restaurant la Médina» sis à place Elhouka vielle ville Hammamet avec ses élément corporels et incorporels.

Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur demeurant Rue Monji Slim Hammamet dans un délai de vingt jours à partir de la publication du contrat au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Le Quotidien» paru le 13/3/2019.

2019N00312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 28/02/2019 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 5/3/2019, quittance n° M015705, enregistrement n° 19200770, Monsieur Ahmed Achentane domicilié à la rue Abedelkader Baraket Dar Chabaan Al Fehri, a vendu, à

monsieur Lamjed Al Hajri, domicilié à la rue Sidi Ben Issa Nabeul, la totalité du fonds de commerce constituant une boutique de vente de vêtements (prêt-à-porter) avec ses éléments corporels et incorporels sise à Sidi Ben Issa Nabeul, immatriculé au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Nabeul sous le numéro A11292001.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès du Cabinet du rédacteur du contrat de vente maître Bochra Kouch sis à 2 rue Mongi Bali Nabeul dans les 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Publié au journal «La Presse» le 13/3/2019 sous n°1803117.

2019N00313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/02/2019 enregistré à la recette des finances de Béja le 6/3/2019 sous le n°19201292 quittance n°M019310, Monsieur Badia Ben Abdallah Ben Mbarek Kouki a vendu à Monsieur Tayeb Ben Mohsen Ben Moktar Kouki le fonds de commerce constitué en un Café de première catégorie dans le local situé à la rue de Liberté, Ksar Bardo, Béja.

Toutes les oppositions doivent être adressés dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT, entre les mains de l'acheteur à son adresse à Ain Brom, Béja.

2019J00037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 10-1-2018 enregistré le 21-01-2019 reçu n°003613 enregistrement 19100322 redigé par maître Taboubi Imed Eddine avocat à Béja 20 avenue de la République M Haboubi Makrem a vendu la totalité de fonds de commerce exploité rue Ibn Khaldoun n°3 Béja à M Abda Ghayith un prix de 35 000.000DT.

Les oppositions sont admises chez Haboubi Makrem demeurant 3 rue Arafet avenue Jawhara Mégrine Ben Arous jusqu'à expiration du délai de 20 jours à partir je la publication de cet avis.

2019J00038FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon un contrat authentique de cession de fonds de commerce écrit le 1er mars 2019 par maître notaire Intissar Tayoubi et Amel Khacheb enregistré à la recette des finances le 11 Mars 2019 selon la quittance N°M003167, la première partie en tant que cessionnaires et se sont :

Premièrement «zohra boudhraa» La propriétaire de la carte d'identité n°02071314

Deuxièmement «samira boudhraa» La propriétaire de la carte d'identité n°02047178.

Ont cédé leurs parts copropriétaires et indivisaires en fonds de commerce inscrit au registre de commerce sous le n°A186351998 au faveur de Ramzi Ben Hédi Ben Mohamed Ben Hsin Bouthraa Le propriétaire de la carte d'identité n°11908415, et les objections seront acceptées au local que le fonds de commerce est exploité situé au rue «IBN JAZZAR KAIROUAN» dans le délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2019H00073FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Selon un contrat authentique de don de fonds de commerce écrit en 28 février 2019 par maître notaire Intissar Tayoubi et Amel Khacheb enregistré à la recette des finances le 11 mars 2019 selon la quittance n°M003169, la première partie en tant que donneurs et se sont :

Premièrement «Gnina Bent Mohamed Ben Hsin Bouthraa» La propriétaire de la carte d'identité N° 01866934.

Deuxièmement «Najet Bent Mohamed Ben Hsin Bouthraa» La propriétaire de la carte d'identité n°01892480.

Troisièmement «Khadija Bent Mohamed Ben Hsin Bouthraa» La propriétaire de la carte d'identité n°02027706

Quatrièmement «Saida Bouthraa» La propriétaire de la carte d'identité n° 00564586 Cinquièmement «Hédi Ben Mohamed Ben Hsin Bouthraa» Le propriétaire de la carte d'identité n°02011258

Ont donner leurs parts copropriétaires et indivisaires en fonds de commerce inscrit au registre de commerce sous le n°A186351998 au faveur de Ramzi Ben Hédi Ben Mohamed Ben Hsin Bouthraa Le propriétaire de la carte d'identité n°11908415, et les objections seront acceptées au local que le fonds de commerce est exploité, situé au rue «IBN JAZZAR KAIROUAN» dans le délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2019H00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 26/02/2019 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 28/02/2019 sous le n°19201168, quittance n°M023221, la Sté "AUTEAU" représentée par son gérant Mr Ouaji Slah demeurant au Cité Ennakla3 à Bizerte, a vendu à Mme Khamassi Kawther demeurant à la corniche de Bizerte, l'ensemble du fonds de commerce consistant en une station de lavage de voitures sise à Borj Ghamez à Bizerte au prix de Soixante Mille Dinars (60.000d000).

Les oppositions seront acceptées entre les mains de Mr Ouaji Slah demeurant au Cité Ennakla3 à Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis.

Le présent avis a été publié au journal «Al chourouk» du 14/3/2019 et au journal «Le quotidien» de la même date.

2019W00138FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation d'un emplacement signé en date du 14/12/2018 et 21/12/2018, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 5/3/2019 sous le n°19300221. La Société Tunisienne

des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Nizar Ben Abderrahmane Boukhchime le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par la moitié de l'emplacement n°108 du côté du 106 sis au pavillon 1 au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/11/2016 au 31/10/2017 renouvelable par tacite reconduction.

2019R00813FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location sous signé le 15/02/2019, enregistré à la recette des finances d'El Fahs, le 12/3/2019 sous le n°19300333 quittance n°10610 Mr Saidene Benkhsib, titulaire de CIN n°05143437 loue la totalité d'un fonds de commerce prévu pour (unité de conditionnement de fruits et légumes) du local sis à Zone Industrielle El Fahs Zaghouan à Mr Maher Badreddine, titulaire de CIN n°08268814.

2019R00843FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Nomination d'un syndic des copropriétaires

Résidence "MANARET AL BOUHAIRA"

Suite à l'assemblée générale du 17 décembre 2018, dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances les Berges du Lac sous le n°19800268 en date du 11 Janvier 2019. Approuvé par la municipalité de la Goulette sous le n°08 en date du 6 Mars 2019. Désigné président du syndic Mr Mousser Ben Abdessalem.

2019R00810APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès constat sous le n°15455 du 18/12/2018 établi par le maître Dhaw Kechid huissier notaire et suite à la lettre recommandée avec accusé de réception RR257221296TN en date du 19/12/2018 une association a été constituée.

1- Dénomination : Amicale AL-BARAA Employers et Ouvriers Commune Balta Bouaouenne.

2- Siège social: Municipalité Balta Bouaouene

3- Objectif : renforcer les liens d'amitié de fraternité et de solidarité entre ses membres et la narine plié pour aider les malvoyants

4- Membres :

Chihi Jaouher : Président.

Saideni Mohamed Ali : Secrétaire général

Beldi Ali : Trésorier

Askri Sami : Membre

2019R00812APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association internationale pour le développement des entreprises et la communication

Siège social : 7 rue Al Khairia - Belvédère - Tunis

Objectifs :

1- Contribuer à la promotion des relations économiques et fraternelles et à l'échange d'expériences entre entrepreneurs hommes et femmes en Tunisie et entre hommes et femmes dans d'autres pays.

2. Contribuer à renforcer le rôle des femmes et à encourager les initiatives des jeunes dans les activités commerciales et d'investissement.

Le conseil d'administration de l'association est composé de :

1- Le président de l'association M. Maisara Issa

2. Vice-président et secrétaire général M. Haidar Salama

3. M. Ahmed Fakhri - Agent de relations publiques

4. Responsable des activités culturelles Mme Ghada Mohamed

5. Le directeur des activités sociales, M. Mohammed Fawzi Guellati.

2019R00833APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association culturelle Nafahat Nabedh Elahlem

Siège social : 15 Rue Othman Cité Nozha Fouchana Ben Arous

Objectifs : Contribuer à enrichir la scène culturelle de Ben Arous avec une ouverture sur la scène culturelle nationale arabe et internationale

Président : Ahlem Dridi

Secrétaire Général : Khalil Chahi

Trésorier : Mohsen Mkacher

Membre chargé de séminaires : Monji Issaoui

Membre responsable des médias : Bachir Kord.

2019R00834APSF1

Constitution de Syndic

Par procès-verbal établi lors de l'assemblée générale des copropriétaires de la Résidence *Didon*, Jardins de Carthage du 7 février 2019, enregistré à la recette des finances de la Goulette sous numéro 0963059 en date du 19 février 2019, le Syndic de la Résidence *Didon*, élu pour trois ans, est constitué comme suit :

Présidente : Mme Selma Benkraiem

Trésorier : Mr Rami Gouiaa

Secrétaire Général : Mr Mohamed Boulila.

Cette composition a reçu l'agrément de la Municipalité du Kram sous numéro 700 mg en date du 8 mars 2019.

2019R00835APSF1

Création d'un Syndicat de résidence

En vertu du PV de la réunion du 22 octobre 2018 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 Tunis le 30 octobre 2018 sous le numéro 18803749 quittance n°71427 il a été décidé la création d'un Syndicat pour la résidence le Palais 2 sous la formation suivante :

- Nom et lieu du syndicat : Résidence le Palais 2 bloc F El Menzah 7 Bis Tunis 2037

- Les membres du bureau sont les suivants :

1- Mr Mouheddine Aoua : Président

2- Mr Ahmed Smaoui : Secrétaire Général

3- Mr Raafet Gammoudi : Trésorier

4- Mr Habib Channoufi : Membre

5- Mr Mohamed Klii Rachdi : Membre.

2019R00841APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des Sciences et Activités Mentales.

Siège : Rue wahran, Immeuble Jagham, 4ème étage, Menchyia, Hammam Sousse, 4011.

Activité : Séminaires et Compétitions scientifiques et activités mentales et Culturelles.

Objectifs :

- Aider la population Tunisienne à développer ses capacités mentales par des activités et des exercices mentaux.

- Aider la famille à développer les capacités mentales de leurs enfants.

- Diffuser la culture de la recherche scientifique par le biais de séminaires scientifiques gratuits.

Président de l'association : Farhat Fatnasi.

Secrétaire Général : Syrine Al Mazghani.

Trésorier : Noura Al Fatnasi.

2019S00446APSF1

Constitution d'une association

Selon le procès-verbal de l'assemblée constitutive du 15 novembre 2018, une association a été constituée au nom de : TUNISIAN NOMADS

Siège : rue 23 el Machmoum cité Essalam Enfidha 4030 Sousse

Objectifs : Voyager pour développer le tourisme et découvrir le pays

Objet : Culture et loisir

Président : Maher Meskini

Secrétaire général : Khalil Ben Nasr

Trésorier : Abdul Hakim Bin Kamel

Membre : Hamza Mahdabi

N° correspondance : RR252274592TN daté le 15 novembre 2018.

2019S00449APSF1

Syndicat des Propriétaires de résidence Hammamet

Suite au procès-verbal datant du 22/7/2018 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri de Nabeul le 13/11/2018 sous le numéro 18803470, quittance n°M081442 le syndicat des Propriétaires de résidence Hammamet ont été désignés :

Maha Hosni : Président du syndic

Fathi Nsir : Vice Président

Zied Eljaziri : Trésorier.

2019N00314APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Initiative Kairouan - AIKA

Siège social : Rue Mahdia Cité commerciale N°02 - Kairouan

Sujet :

Promouvoir, motiver et développer l'esprit entrepreneurial individuel à fin de parvenir à la stabilité économique et de faciliter l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle.

- Contribuer à assurer la stabilité économique pour les jeunes de la région

- Contribuer à la promotion du potentiel spécifique de la région

Président : Lamjed Sabri

Secrétaire général : Mehdi Oueslati

Trésorier : Riadh Bel Hadj Salah.

2019H00075APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association Nationale de développement Durable de la Culture & des Sciences

Lieu de l'Association :

Maison de culture Cheick Idriss Bizerte

Objectifs de l'association :

- Développement du niveau culturel & scientifique chez l'individu

- Développement des compétences dans tous les domaines

- La coopération avec tous les établissements et les associations nationales & internationales pour atteindre l'excellence humaine

Membres de l'association :

Présidente : Manel Yahyaoui

Secrétaire générale : Monia Maknin

Trésorier : Kais Oueslati.

2019W00137APSF1

Homologation de résolutions

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Syndic RESIDENCE IMEN

9, Rue Farhat Ben Afia 2092 - El Manar 2

Messieurs les copropriétaires de la Résidence IMEN sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 6 avril 2019 à 15 heures à la résidence IMEN à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports moral et financier relatifs à l'exercice 2018 ;

- Quitus aux membres du conseil syndical au titre de l'exercice 2018 ;

- Renouvellement de mandat ou élection des nouveaux membres du conseil syndical;

- Questions diverses.

2019R00825APSF2

Convocation à la 2ème réunion des copropriétaires du 4/4/2019

Madame et Monsieur, les copropriétaires de l'immeuble Slim, sise à Kheireddine Pacha, suite à la non obtention du quorum lors de la réunion du 20/10/2018 vous êtes convoqués de nouveau à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 4/4/2019 au 4ème étage de l'immeuble SLIM à 14h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la démission du président du syndic

- Nomination du nouveau président

- Approbation du projet de mise à jour du règlement de copropriété

- Questions diverses.

2019401365APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères

A la demande de Rafika Amdouni, CIN 04636674 du 15/12/2005 pour son compte et pour celui de son fils mineur Arbi Jelassi ayant comme domicile élu le cabinet de l'avocat poursuivant maître Mohamed Ben Ahmed sis au 2 bis rue d'Argentine Tunis.

Le défendeur est Mohamed Jelassi, CIN 00478866 ayant comme adresse 21 rue 2204 cité la République.

La base de l'adjudication est le jugement d'indivisibilité n°4440 du 20/4/2015 du tribunal de première instance d'Ariana jugeant indivisible l'immeuble objet du T.F 320 Ariana qui est un immeuble à usage d'habitation d'une surface de 225 m² sis au 21 rue 2204 cité la République dont le front est d'une longueur de 14.3 M composé d'un garage et d'une maison à deux niveaux dont le 2ème est inachevé.

La mise à prix est de Cent trente mille deux cent dinars (130200.000D) selon l'expertise faite par monsieur Othmen Mehri outre les frais.

Ladite mise à prix a été rabaissée de 40% et est devenue de l'ordre de soixante dix huit milles cent vingt Dinars (78120d000) et s'ajoute à ça les frais taxés par le tribunal lors de la première audience qui sont de l'ordre de deux mille deux cent cinquante Dinars 859 millimes (2250D859).

L'adjudication aura lieu devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance d'Ariana sis rue André Ampère Ariana le 8 Avril 2019 à 9h du matin.

L'adjudication se fait par le biais d'un avocat non stagiaire après consignation ou présentation d'un chèque certifié d'une valeur du tiers de la mise à prix. En outre, pour les étrangers, l'autorisation du gouvernorat est requise.

Toute personne intéressée peut consulter le cahier des charges soit au greffe du tribunal, soit sur les lieux ou dans le cabinet de l'avocat poursuivant.

2019T00499VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude Maître Ourteni Sondos

Avocate à la cour d'appel

MF : 1155862J

Partie poursuivante : Mr Zenati Adel liquidateur judiciaire demeurant 9 rue Lisbonne El Mourouj Ben Arous domicile élu chez Maître Ourteni Sondos Avocate à la cour d'appel 25 rue el Jazira 3ème étage Tunis.

Avocate poursuivante : Maître Ourteni Sondos Avocate à la cour d'appel 25 rue el Jazira 3ème étage Tunis.

Partie poursuivante : 1/ Zebis Soulayma ayant domicile élu chez maître Saida Hawach 49 rue de Marseille Tunis

2/ Zebis Houda ayant domicile élu chez maître Mouldi Fethi rue Irak Tunis.

3/ Zebis Hazem ayant domicile élu chez maître Mouldi Fethi rue Irak Tunis.

4/ Zebis Sahel ayant domicile élu chez maître Mouldi Fethi rue Irak Tunis.

5/ Zebis Nebila ayant domicile élu chez maître Mouldi Fethi rue Irak Tunis.

6/ Zebis Om El Oula ayant domicile élu chez maître Mouldi Fethi rue Irak Tunis.

7/ Zebis Amet El Hak demeurant 24 bis rue Patrice Lumia Monfleurie Tunis.

8/ Zebis Houda ayant domicile élu chez maître Zened Fethi 62 rue Sarrajine Tunis.

Immeuble saisie et mis en vente : La totalité de propriété objet du titre foncier n°122646 Tunis d'une superficie 402 m² sise rue el Hamed Monfleurie Tunis villa pour habitation composée de trois parties 1/ d'un jardin, un débarras, salle d'eau d'une superficie de 12.30 m² et un garage situé à gauche de l'entrée avec une porte en fer la premier étage est composé d'un hall.3 chambres à coucher une cuisine et une salle d'eau d'une superficie 86.58 m². Le deuxième étage est composé de 3 chambres à coucher, une salle de bain et de salle d'eau d'une superficie de 108.13 m².

Mise à prix : Est fixée à cinq cent quarante quatre mille trois cent cinquante dinars frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le mardi 16 avril 2019 à patri de 9 h à l'audience des saisie immobilière auprès du tribunal de première instance de Tunis 1.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus ample informations consultez le cahier de charge au greffier du tribunal de première instance de Tunis 1.

Observation : Tous participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise prix à la trésorerie ou présente un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2019R00811VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba domicile élue chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place Pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Hedi Ben Mohammed Fendri, CIN 01044653, demeurant à la route Mahdia km 3.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble sis au Lac route Mahdia km 3.5 Sfax et plus précisément à la route reliante route Mahdia à la route de Tunis Alhafara consistant en deux garages.

Le 1er garage d'une superficie couverte de 44.36 m² dont 41.36 m² un espace exploité le sol en ciment et le toit en béton armé il est en mauvaise état.

Il est délimité du coté sud par un magasin commercial, du coté est par une piste, du coté ouest par la partie saisie et du coté nord la boulangerie kallel et fils.

Le 2ème garage d'une superficie de 32.51 m² dont 29.81 m² est exploité de limité du coté sud la partie saisie, du coté est par une piste du coté ouest par la partie saisie.

Mise à prix : (43.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 15/4/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine :

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00478VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba domicile élue chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place Pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Tahar Ben Boukthir Ben Amara ouvrier, CIN 01230064 demeurant à avenue Habib Bourguiba restaurant al andalous Bir Ali Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

Les parts indivises appartenant au débiteur saisi dans l'immeuble dénommé "essaaada 109" objet du T F n°06326 Sfax sis à délégation Nadour Bir Ali Ben Khalifa Sfax consistant un terrain d'une contenance de 27650 m² contenant un poulailler non exploité dont le toit en dalle et le sol en ciment au sud une réserve d'eau et une construction exploité comme épicerie, une café et une boucherie, il est délimité du coté nord par la route principale n°2 reliant Gabès et Kairouan, du coté est par feux Boukthir Ben Amara et Bouzid Ben Amara, du coté sud par Amara Ben Boukthir et du coté ouest par la parcelle n°65.

Mise à prix :

(114.000.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 24/4/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. :

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, nie Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00479VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Arab Tunisien Banque (ATB), S.A. R.C : B167001997, sise à Tunis, domicile élue chez Arab Debt Recovery (ADR) 5 place pasteur, 4ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie :

Mohamed Arbi Tir Ellil CIN 08369782, ouvrier, demeurant à avenue Abou Kacem Chebbi 2200 Tozeur.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé "zouhour" objet du T F n°866, Tozeur sis à la délégation et gouvernorat de Tozeur, il est situe dans une nouvelle zone à usage d'habitation importante contenant tous les équipements nécessaires (l'eau potable, l'onas, les trottoirs ....) elle est connu par le calme et l'importance et la qualité de ses habitants.

Il est délimité du coté sud par une rue, du coté nord par un terrain nu appartenant à Habib Hmida, du coté est par un terrain nu était le propriété de Ahmed Ben Abdelhafid Ben Belguesem et actuellement une maison appartenant à Ali Zouba, du coté ouest un terrain nu était le propriété du Abdelaziz Ghanouni et actuellement une maison appartenant à Marwen Abdouli.

Il consiste en un terrain nu entouré par 2 maisons appartenant à 2 voisins du coté est et ouest et non clôturé des 2 coté nord et sud d'une contenance de 221 m² dont la langueur du coté sud 14.94 mètres, du coté nord 14.39 mètres, du coté est 15.20 mètres et du coté ouest 15.00 mètres et la façade du terrain sur la rue est de 14.94 mètres.

Mise à prix : (28.730.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/4/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tozeur.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tozeur où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00480VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901KAP/000

Créancier poursuivant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie SA RC n°B187881996 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°70-72 Tunis représentée par son PDG domiciliée au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

Débiteur saisi : Monsieur Kamel Ben Hassine Mejri titulaire de la carte d'identité nationale n°04628464, demeurant à Tunis n°06 rue 42475 Cité Ben Younes Den-Den - et au n°72 Avenue de France Ben Arous. En qualité de débiteur principal hypothéquant.

Désignation de, l'immeuble saisi : Il s'agit de 350 parts indivises sur 53090 parts indivises revenants au débiteur saisi dans le titre foncier n°7212 Manouba et portants auparavant le n°82717 dénommé "ARDH EL KOUCHA" situé au n°06 Rue 42475 Cité Ben Younes Den-Den Manouba et correspond à un terrain de 350m² sur lequel est édifié un logement comprenant une véranda - 3 chambres à coucher un salon, une salle de bain, des toilettes et un hall le tout d'une superficie couverte de 141,22m² et un garage et une chambre de 37,2 m².

La mise à prix : de la totalité des parts indivises saisies est fixée à 205.491,180 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de la Manouba sis à la ville de Manouba le mercredi 24 avril 2019 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans conditions particulières.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019401342VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Monsieur le greffier de la chambre de distribution du tribunal de première instance de Tunis avise qu'il sera procédé à la distribution de la somme de 122.000,000 DT consignée à la Trésorerie Générale de Tunisie le 13/7/2017 suivant la quittance n°R005801suite à la requête présentée par Maître Sahbi Hedrich au nom de la BIAT contre la partie saisie Monsieur Mohamed Ali Hliwi et autres Une affaire de distribution est enrôlée sous le n°2000. Par conséquent et à défaut de forclusion, tout créancier éventuel doit déposer les preuves de sa créance au Greffe du Tribunal sus-cité dans un délai n'excédant pas 30 jours à partir de la date de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

L'article 468 du Code de Procédure Civile et Commerciale dispose : «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire ses titres de créance au Greffe du Tribunal, avec une demande de collocation, faite sous la constitution d'un Avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertions et sommations prévus aux deux articles précédents.

2019R00820VEPA2

Faillite

Appel d'offres pour la vente d'une usine titre foncier n°15914 Manouba

Société tunisienne de bas "SOTUBAS"

RC : B1155661997

MF : 000/M/A/0018920Z

En venu de l'autorisation du juge commissaire, en date du 6 mars 2019 le syndic de faillite de la société" tunisienne de bas «SOTUBAS» met en vente l'usine de la dite société titre foncier n°15914 Manouba.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de syndic de faillite sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route mdjez el beb cité bougattfa 2 Sidi Hcine Tunis, contre le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent être adressé avec le cahier des charges et les documents y afférents sous pli fermé et ce au plus tard 29 avril 2019 selon le cahier des charges.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau du syndic de faillite au : 71 559 671.

2019R00829VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un terrain

Société Mutuelle de Base des services Agricoles CEPA

MF : 000/M/N/0009496D

En vertu de l'autorisation du juge commissaire, du 4 mars 2019, l'administrateur judiciaire de la société "Mutuelle de Base des services Agricoles CEPA" met en vente 1455 m², du titre foncier n°533637 Nabeul sise à Beni Khalled Nabeul.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau l'administrateur judiciaire sis à l'immeuble n°2, 2ème étage route Mjez el Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis, contre le paiement de la somme de 100 dinars.

Les offres doivent être adressé avec le cahier des charges et les documents y afférents sous pli fermé et ce au plus tard le 29 Avril 2019.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau du l'administrateur judiciaire au : 71 559 671.

2019R00830VEPA2

Avis aux créanciers

Faillite Société Casino la Médina

RC : B0758502003

MF : 853466/A/A/M/000

En vertu de jugement rendu par le tribunal de première instance de Grombalia en date du 4 mars 2019 dans l'affaire n°174, il a été décidé ce qui suit :

Premièrement : la révocation du plan de sauvetage proposée par l'administrateur judiciaire, "Mohammed Najib Diab" et approuvée par le tribunal de première instance de Grombalia en vertu de l'affaire numéro 174 du 4/6/2007

Deuxièmement : La mise en faillite de la société Casino la-Medina.

Troisièmement : l'extension de la Faillite au gérant Monsieur Rymo Matar.

Quatrièmement : La nomination de Monsieur Makrem Jlassi en qualité de juge commissaire et la nomination de Monsieur Mondher Hamdi en qualité de syndic de faillite, et sa permission de l'apposition des scellés, et de faire toutes les publications légales.

Cinquièmement : la publication du jugement dans l'auditoire du tribunal.

Sixièmement : l'enregistrement du jugement au registre du commerce et l'insertion d'un extrait du jugement dans le journal officiel de la République tunisienne et il doit en remettre une copie à la commission de suivi des entreprises économiques.

Septièmement : Exécution temporaire de jugement

Les créanciers de la société doivent remettre les justificatifs légaux de leurs créances au bureau du syndic sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route mdjez el beb cité bougattfa 2 Sidi Hcine Tunis, et ce dans un délai de 15 jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

Pour plus de renseignements, contactez le bureau du syndic de faillite au : 71559671.

2019R00831VEPA2

Désignation du liquidateur

Suite à l'ordonnance sur requête rendue par le Tribunal de Première Instance de l'Ariana le 02/01/2019 dans l'affaire n° 64736, il a été décidé la nomination de Monsieur Noureddine Ayoub, sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n° 19 - Tunis Belvédère comme liquidateur pour régler la succession du défunt Kamal Eddine Ben Mohamed Salah Bouzouita.

Les créanciers sont invités à inscrire leurs créances au bureau du liquidateur dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2019R00846VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CARTHAGE ASSISTANCE ET SERVICES SA

Capital social : 850.000 dinars

Siège social : Lot A 23, 3ème - Etage Imm. Zemni Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Registre de commerce : B1149481997

Matricule fiscal : 349808 J/A/M/000

CNSS : 0018467685

Les actionnaires de la société Carthage Assistance et Services sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour la troisième fois qui se tiendra au siège social de la société sis à l'immeuble Zemni Lot A23, Centre Urbain Nord 1082 Tunis et ce le mardi 9/4/2019 à 10 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités et des délais de convocation.

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2017

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2017.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales et approbation des dites conventions.

- Affectation de résultat.

- Décider des mécanismes d'amélioration des ressources de la société

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2019T00494SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «UNIVERS INVEST SICAR»

Filiale de la Banque Tunsio - Koweitienne- Groupe BPCEI

Société Anonyme

Au capital de 5.000.000 de dinars

Siège social : 4, Rue de Grèce- Centre Le Palmarium - 3ème étage - Bureau A04 - 1000 Tunis

RC : B148902001

MF : 771607QMA000

Messieurs les actionnaires de la société «UNIVERS INVEST SICAR» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 10 avril 2019 à 10 heures au siège de la BTK-Groupe BPCEI au 10 Bis, Avenue Mohamed V, 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2018;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018;

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018;

4- Approbation des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018;

6- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018;

7- Pouvoirs pour formalités.

2019T00495SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du lundi 29 avril 2019 à 15h30

Société des Foires Internationales de Tunis

S.A au capital de 10.000.000 DT

Identifiant Unique : 0031032E

Messieurs les actionnaires de la Société des Foires Internationales de Tunis sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 avril 2019 à 15h30 au siège de la société au Parc des Expositions du Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2018,

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2018,

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018,

4/ Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration,

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2018,

6/ Quitus aux membres du conseil d'administration.

2019R00803SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDPACK SA

Au capital de 2 600 000 Dinars

MF : 1247832 H/ A/M/000

RC : B2491052012

Siège social : Zone Industrielle Jbel Ouest - Zaghouan

Le conseil d'administration de la société MEDPACK a l'honneur de convoquer tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 16 avril 2019 à 10 heures au siège de la société sis à la zone industrielle Jbel Ouest - Zaghouan, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de la présente Assemblée

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

- Lecture des états financiers relatifs à l'exercice 2018 arrêtés par le conseil d'administration

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

- Approbation des conventions indiquées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes

- Approbation des résultats de l'exercice 2018

- Approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2018

- Quitus au Directeur Général et aux administrateurs

- Affectation du résultat

- Fixation du montant des jetons de présence

- Approbation des décisions du Conseil d'Administration par l'assemblée générale ordinaire

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2019R00823SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société TUNISIENNE DE CHOCOLATERIE ET DE CONFISERIE

S.A. au capital de : 47.300.000 D

Siège social : Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen

MF : 11825 W A M 000

RC : B125171997

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Chocolaterie et de Confiserie SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social Route de Khelidia, Km 13 - 1135 Naassen, le 10 avril 2019 à 14 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018 et approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2018,

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018,

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

2019R00827SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SOMAGRI S.A.

Société anonyme

Au capital social : 1 425 000 DT

04 Rue, Sophonisbe Notre Dame 1002 Tunis

RC : B2458242003

MF : 858216 ENM 000

Les actionnaires de la société SOMAGRI SA sont convoqués à :

L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 avril 2019 à 11 heures à l'hôtel Golden Tulip Belvédère (ex : Mechtel) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers; lecture et discussion du rapport d'activité du conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2018 ; lecture du rapport général du commissaire aux comptes; approbation des états financiers et quitus aux Administrateurs;

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations réglementées prévues par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

4- Renouvellement du mandat des administrateurs et convocation du Conseil d'Administration.

5- Désignation d'un commissaire aux comptes.

6- Questions diverses

Les documents exigés par la loi et statuts soumis à l'assemblée sont disponibles à la disposition des Actionnaires au siège social de la société, à savoir :

- Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Le rapport d'activité du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

- Le projet des résolutions de l'assemblée générale ordinaire;

- Le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

2019R00836SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA

Société anonyme

Au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social: Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

RC : B148971996

MF : 002493 V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscuiterie sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh, le 10 Avril 2019 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018

- Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2018

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

2019R00844SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SORIL S.A Koutine - Médenine

MF : 07971B/A/M/000

RC : B160891996

Messieurs les actionnaires de la société SORIL sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra mardi 9 avril 2019 à seize heures au site de production de la société sis à la Z.I Bir El Kassaa Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des modalités de poursuite de l'activité de la société

2. Examen des offres de financement, de partenariat, d'acquisition et suites à donner.

2019R00854SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IMMOBILIERE EL HANA MAALAL & CIE «SIMHA»

Société anonyme

Au capital de 380 000 DT

Siège social : Rue Sœur Joséphine, Immeuble Trocadéro, Bureau n° 404,4000 Sousse

MF : 601865N/P/M/000

RC : B0924242006

CNSS : 210138-36

Messieurs les actionnaires de la société IMMOBILIERE EL HANA MAALAL & CIE «SIMHA» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 8 avril 2019 à 10H heures au siège social de la société sis Rue Sœur Joséphine Immeuble Trocadéro - Bureau n°404 - Sousse 4000 à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les exercices 2016 et 2017.

3. Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2016 et 2017.

4. Approbation des dits rapports et des états financiers des exercices 2016 et 2017.

5. Affectation des résultats relatifs aux exercices 2016 et 2017.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Pouvoir pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société IMMOBILIERE EL HANA MAALAL & CIE "SIMHA" sis Rue Sœur Joséphine - Immeuble Trocadéro - Bureau n°404 - Sousse 4000.

2019S00453SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société d'Investissement du Cap-Bon

Société anonyme

Au capital de 4 000 000 Dinars

RC : N°B 117541998

Siège social : Immeuble la Jarre-Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement du Cap-Bon sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 11 avril 2019 à 10 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre-Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

4/ Approbations des conventions visées par les articles 200 et 475 du C.S.C

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2017

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2017

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2017

8/ Pouvoir pour l'accomplissement des diverses formalités.

2019N00311SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie de Technologies

ESPRIT

Société anonyme au capital de 2.000.000DT

Siège social : 18, rue de l'usine 2035 Charguia II

Matricule fiscal : 830823C/P/M/000

Registre de commerce : B115912003

Messieurs les actionnaires de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies sont invités en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 19 avril 2019 à 8h aux locaux de l'école sis à la zone industrielle Chotrana, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/8/2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/8/2018.

3. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31/8/2018.

4. Approbation des conventions règlementées.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/8/2018.

2019401343SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société mutuelle de base de services agricoles aux aviculteurs de Mornag

M.F : 1495524/E/N/M/000

R.C : C02019752017

Le conseil d'administration de la "société mutuelle de base de service agricole aux aviculteurs de mornag", a décidé de convoquer à l'assemblée générale extraordinaire de la société pour le vendredi 5/4/2019 à 11H du matin au siége de la société sise au 2 Rue Ghana - lot Testouri Boumhel El Bassetine et ce afin de statuer sur l'ordre de jour suivant :

1- Augmentation du capital social

2- Admission de nouveaux adhérents.

Tous les adhérents sont invités à faire part de cette assemblée.

2019R00828SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis public

Le public est informé que Madame Imen Brahmi a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Gafsa sous le n°646 en date du 4/3/2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie sise à Alim Délégation Sened Gouvernorat de Gafsa, conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gafsa ou à la Municipalité de Sened.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement dudit projet doivent être présentées à Mr Gouverneur de Gafsa ou Mr le Président de la Municipalité de Sened dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Appel à la candidature

Pour le renouvellement du mandat d'un Membre au Conseil d'Administration de la SOTUMAG représentant les actionnaires Minoritaires pour les années 2019-2020-2021

Société Tunisienne des Marchés de Gros

SOTUMAG

Marché d'intérêt National

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Matricule fiscal : 012748 EPM 000

Société anonyme

Objet :

Conformément aux dispositions appliquées en matière de représentation des petits porteurs au sein du conseil d'administration de la SOTUMAG, la société porte à la connaissance des Actionnaires concernés le lancement d'un appel à candidature en l'objet.

La désignation de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires se fera par voie d'élection lors d'une Assemblée Générale élective qui aura lieu ultérieurement.

1- Conditions de participation :

Le candidat ne doit pas être :

- Ancien actionnaire ou ancien propriétaire des actions de la société avant son introduction en bourse.

- Détenteur individuellement de plus de 0,5% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnelles et de 5% pour les institutionnelles.

- Agent de la SOTUMAG.

- Sous la disposition de l'article 193 du code des sociétés commerciales

2- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général de la Société Tunisienne des Marchés de Gros

- Une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1).

- Une copie de la CIN pour la personne physique ou un extrait du registre de commerce pour la personne morale.

- Un pouvoir dûment signé (signature légalisée) par la personne morale actionnaire à représenter.

- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (Annexe 2).

- Une attestation récente du nombre d'actions «SOTUMAG» détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par la « BNA Capitaux» l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires sise rue Tahar Haddad, complexe le banquier, les berges du lac 1053 Tunis.

- Le CV détaillé du candidat.

3- Date limite de dépôt de candidature :

La candidature doit être présentée obligatoirement dans une enveloppe fermée, portant la mention « A ne pas ouvrir, Candidature pour le poste d'un membre du conseil d'administration représentant les actionnaires minoritaires», et ce au nom du Président Directeur Général de la SOTUMAG, et doit parvenir au siège de la société sis au MIN de Bir El Kassâa Route de Naâssen 2059 Bir Kassâa Ben Arous, soit directement au bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste, au plus tard le 20 Avril 2019 à 12 H (le cachet du bureau d'ordre de la société fait foi).

La liste des candidatures retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens, et les dossiers de candidatures seront mis à la disposition des actionnaires avant la date prévue pour les élections, les actionnaires seront informés du lieu et de la date de la séance d'élection (Réunion de l'AGO statuant sur l'exercice 2018) par un avis au bulletin du Conseil du Marché Financier (CMF), au JORT et dans deux (02) journaux quotidiens.

Les votes se feront au cours d'une séance spéciale de la réunion de l'AGO de l'année 2018, les actionnaires majoritaires et anciens ne peuvent pas voter, et le résultat de l'élection d'un membre représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire pour approbation.

2019R00819DIVD2

Vente de biens immobiliers de la société en faillite "SOGEGAT"

MF : 4989Z

RC : B114791996

Conformément à l'autorisation délivrée par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n° 560

1. La villa bâtie sur un terrain de 503 mètres carrés, qui représente la parcelle numéro 83 du lotissement réalisée par l'AFH, au gouvernorat de Médenine et occupe le coin de deux rues non numérotées et entourées par le reste des propriétés résidentielles appartenant à autrui.

2. La villa construite sur la parcelle de terrain appelée "ESSALAMA" TF n°61508 Sfax, d'une superficie de 521 m² se situant au rue d'Ibn Zeidoun, la rue parallèle à la route nationale numéro 01 dite route de Gabès et à côté de la ligne ferroviaire.

3. La propriété bâtie sur un terrain de 625 mètres carrés situé à Cheninni à l'entrée de la ville de Gabès, venant de Sfax, et à droite de la route principale n°1 près de la zone industrielle.

4. La propriété située à Sidi Béchir Bab al-Jazira près du marché municipal connu sous le nom de "marché de Bab al-Fella". La propriété est située sur le bord de la rue Sidi Bechir sur le côté gauche de Bab Al Jazira en direction de Bab Aliwa dans le quatrième immeuble, escalier A appartement n°06. Il s'agit d'une propriété non immatriculée avec une superficie totale couverte d'environ 76 m².

5. La villa appelée "Maison d'Anseamo Pianro" TF 91982 Tunisie, la superficie de 320 m², parcelle 1-2 et 1-3 du TF 43787. La propriété est située dans la zone Mont- Fleury, rue de Mustafa al-Gammoudi N° 24. La propriété peut être atteinte par la rue Taha Hussein et la rue Mohammed Mashou ou rue Ali Bouchoucha.

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition de chaque propriété ou équipement doivent soumettre leurs offres au plus tard le 15 avril 2019. Le retrait des cahiers des charges relatifs à chaque propriété et aux équipements se fait au Bureau au bureau du séquestre, situé dans l'appartement A24, Immeuble ZARRAD, Lac 2, 1053, Tunis (Téléphone : 71198055) contre le paiement de (cinquante) 50 dinars non remboursables.

2019R00839DIVD2

Avis

Messieurs Jamel Ben Abdelkader Ben Ali Abdelmalek titulaire de la C.I.N n°01024438 et son frère Chafik Abdelmalek titulaire de la C.I.N n°01347328 déclarent avoir perdu leur Titre de Propriété de la moitié

Nord à l'indivision de leur Parcelle de terrain sise Route de Bir Aly km36 à droite prés de 60m de la Route connue sous le nom «Nfidhut Debssia» Délégation Bouladhieb-Agareb Sfax ayant une surface Totale de 99860 mètres carré - Acquis par acte notarié de vente en date du 31/7/2007 enregistré à la recette de Sfax le 01/11/2007 n°M052915 rédigé par les notaires de Sfax. Neji Baklouti et Mohamed Fakhfekh. Ils désirent extraire un autre titre au lieu du titre perdu. Toute opposition ou réclamation doit être déposé auprès d'Etude Me Neji Baklouti Notaire domicile élu Avenue Okadh BP 77 code postal 3023 Oued Rmal Sfax dans un délai limite et qui ne dépasse pas soixante-dix (70) jours à partir de la publication au JORT.

2019X00481DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Ayadi Abed Allah Ben Ibrahim titulaire de la cin n°02539063 du 5/10/1998 déclare la perte de l'acte de propriété n°04/3703 objet du titre foncier n°4951 gouvernorat d'el Kef en vertu d'une attestation de perte délivrée sous n°414 le 7/3/2019 par la garde national de Jendouba.

2019C00038DIVD2

Avis

Suite à la requête inscrite sous le n°45008 présentée au Tribunal Immobilier de Tunis par Maître Lassaad Belhedi, Avocat près la cour de cassation, dont le Cabinet est sis au n°10, Rue du Mali, Tunis Belvédère pour le compte de la société Tannerie de la Mornaguia, à responsabilité limitée, dont le siège social est sis à la zone industrielle de Mornaguia tendant à l'inscription de plusieurs ventes dont une vente émanant de l'expert judiciaire Abderrazek Bouthour en sa qualité de syndic de faillite de la société Tunisienne de Fabrication du Cuir au profit de Mzoughi Moncef et Mohamed Sadok Mzabi en vertu d'un acte sous seing privé signé le 13 et 19 Janvier 1987 et enregistré à la recette des finances de Tunis (M.I.S) le 22 Mai 1987 volume 23 Mutation 2 case 540 alors que le syndic de faillite d'après le jugement en 1ère instance n°14823 rendu le 14/01/1984 est Gaston Guenich.

Attendu qu'il a été présenté un procès-verbal en date du 29/10/1984 comportant une délégation au profit du syndic de faillite Abderrazek Bouthour en remplacement de Gaston Gunenich pour cause de décès de ce dernier.

Sur celte base et par conséquent et à partir de la date de publication de la présente annonce et jusqu'à l'écoulement d'un délai de deux mois sont ouvertes les délais d'opposition à la demande ou d'intervention volontaire et ce auprès au Tribunal Immobilier de Tunis la dixième chambre.

2019401344DIVD2

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Loi 83-2001 du 24/07/2001
JORT n°110 du 04/10/1996

BILAN

Arrêté au 31 décembre 20018
(Exprimé en dinars Tunisien)

		31 décembre	
		2018	**2017**
ACTIF			
Portefeuille-titres :	**4**	**235 197 214**	**258 786 511**
- Obligations		159 831 001	173 489 544
- BTA		68 912 680	68 611 801
- BTZc		-	10 336 279
- Titres FCC		-	3 296
- Titres OPCVM		6 453 533	6 345 591
Placements monétaires et disponibilités :	**5**	**38 372 068**	**63 765 720**
- Placement monétaires		16 332 717	6 957 873
- Placements à terme		21 677 917	56 548 327
- Disponibilités		361 434	259 520
Créances d'exploitation :	**7**	**6 648**	**280 513**
- Intérêts à recevoir		6 648	280 513
- Titres de créances échus		-	-
TOTAL ACTIF		**273 575 930**	322 832 745
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	**8**	514 005	555 331
Autres créditeurs divers	**9**	249 456	212 336
Total Passif		**763 462**	**767 668**
ACTIF NET			
Capital	**10**	**258 992 469**	**308 440 095**
Sommes distribuables :		**13 819 999**	**13 624 982**
- Sommes distribuables de l'exercice	**11**	13 819 233	13 624 978
- Report à nouveau		766	3
Actif Net		**272 812 468**	**322 065 077**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**273 575 930**	**322 832 745**

ÉTAT DE RÉSULTAT
Arrêté au 31 décembre 20018
(Exprimé en dinars Tunisien)

		31 décembre	
		2018	2017
Revenus du portefeuille-titres :	12	13 783 113	13 485 021
- Revenus des obligations		9 560 190	9 252 460
- Revenus des BTA et BTZc		4 044 171	4 035 093
- Revenus de titres OPCVM & de FCC		178 752	197 467
Revenus des placements monétaires	13	1 535 097	348 993
Revenus des placements à terme	14	4 902 779	4 454 043
Total des revenus des placements		**20 220 989**	**18 288 056**
Charges de gestion des placements	15	(2 234 318)	(2 208 728)
Revenus nets des placements		**17 986 671**	**16 079 328**
Autres charges d'exploitation	16	(479 877)	(1 588 253)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**17 506 794**	**14 491 075**
Régularisation du résultat d'exploitation		(3 687 561)	(866 097)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**13 819 233**	**13 624 978**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 687 561	866 097
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		408 820	333 360
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	10 515
Frais de négociation de titres		-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**17 915 614**	**14 834 950**

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31 décembre 20018
(Exprimé en dinars Tunisien)

	31 décembre	
	2018	**2017**
VARIATION DE l'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	17 506 794	14 491 075
Variation des ± values potentielles sur titres	408 820	333 360
Plus/moins values réalisées sur cessions de titres	-	10 515
Frais de négociation de titres	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		
Distribution de dividendes	(13 279 210)	(11 810 942)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
Souscriptions :		
• Capital au nominal	340 951 500	320 506 900
- Régularisation des sommes non distribuables	1 605 374	1 167 062
- Régularisation des sommes distribuables	12 550 875	10 318 348
Rachats :		
• Capital au nominal	(390 530 900)	(322 758 700)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 882 419)	(1 193 233)
- Régularisation des sommes distribuables	(16 583 443)	(13 372 956)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(49 252 609)**	**(2 308 571)**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	322 065 077	324 373 648
En fin de l'exercice	272 812 468	322 065 077
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	3 071 284	3 093 802
En fin de l'exercice	2 575 490	3 071 284
VALEUR LIQUIDATIVE		
En début de l'exercice	104,863	104,846
En fin de l'exercice	105,926	104,863
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	**5,24%**	**4,33%**

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 235 197 214 DT au 31 décembre 2018, contre 258 786 511 DT au 31 décembre 2017, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2018	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :		**149 907 635**	-	**4 997 222**	-	**154 904 857**	**56,78%**	**56,62%**
AB 2008/15A	10 000	333 300	-	10 680	-	343 980	0,13%	0,13%
AB 2008/20A	30 000	1 500 000	-	51 792	-	1 551 792	0,57%	0,57%
AB 2009/15A	60 000	2 398 200	-	36 048	-	2 434 248	0,89%	0,89%
AB 2010	30 000	1 399 277	-	27 840	-	1 427 117	0,52%	0,52%
ABC 2018-01 5ANS TMM+2.2%	20 000	2 000 000	-	70 016	-	2 070 016	0,76%	0,76%
AIL 2014-1	20 000	400 000	-	9 856	-	409 856	0,15%	0,15%
AIL 2015-1 7ANS CATB 7.85%	20 000	1 600 000	-	40 736	-	1 640 736	0,60%	0,60%
AMEN BANK 2012 TV	123 185	4 927 400	-	89 580	-	5 016 980	1,84%	1,83%
AMEN BANK SUB 7.4% 2017-1	40 000	3 200 000	-	127 680	-	3 327 680	1,22%	1,22%
AMEN BANK 2011-1	50 000	1 500 000	-	19 440	-	1 519 440	0,56%	0,56%
AMEN BANK 2012	20 000	800 000	-	11 616	-	811 616	0,30%	0,30%
AMEN BANK 2014-1 7ANS	20 000	1 600 000	-	80 464	-	1 680 464	0,62%	0,61%
AMEN BANK 2016-1 5ANS	40 000	2 400 000	-	15 968	-	2 415 968	0,89%	0,88%
AMEN BANK 2016-1 7ANS	10 000	1 000 000	-	6 736	-	1 006 736	0,37%	0,37%
ATB 2007/1	50 000	2 800 000	-	115 640	-	2 915 640	1,07%	1,07%
ATB SUB 2009	50 000	625 000	-	22 520	-	647 520	0,24%	0,24%
ATB 2017 CAT A 7 ANS TMM+2.05%	25 000	2 500 000	-	137 240	-	2 637 240	0,97%	0,96%
ATL 2011	30 000	600 000	-	26 472	-	626 472	0,23%	0,23%
ATL 2013-1	20 000	800 000	-	30 288	-	830 288	0,30%	0,30%
ATL 2013-2	30 260	1 210 400	-	8 981	-	1 219 381	0,45%	0,45%
ATL 2014-1	20 000	400 000	-	18 560	-	418 560	0,15%	0,15%
ATL 2014-3	40 000	3 200 000	-	178 336	-	3 378 336	1,24%	1,23%
ATL 2015-1	37 500	3 000 000	-	88 770	-	3 088 770	1,13%	1,13%
ATL 2015--2	20 000	2 000 000	-	105 312	-	2 105 312	0,77%	0,77%
ATL 2016-1	10 000	1 000 000	-	31 936	-	1 031 936	0,38%	0,38%
ATL 2017-2 7A 7.95% CAT C	30 000	3 000 000	-	159 432	-	3 159 432	1,16%	1,15%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2018	% actif net	% actif
ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	2 000 000	-	26 672	-	2 026 672	0,74%	0,74%
ATL 2017-1 7A 7.8%	50 000	5 000 000	-	249 600	-	5 249 600	1,92%	1,92%
ATL 2018-1 5A 8.3%	30 000	3 000 000	-	91 680	-	3 091 680	1,13%	1,13%
ATTIJ BANK SUB 7.4% 2017	30 000	2 400 000	-	83 688	-	2 483 688	0,91%	0,91%
ATTIJ BANK SUB 7.5% 2015	10 000	800 000	-	8 288	-	808 288	0,30%	0,30%
ATTIJ LEAS SUB 2018-1 CAT B	10 000	1 000 000	-	38 696	-	1 038 696	0,38%	0,38%
ATTIJARI LEASING 2012-1	15 000	300 000	-	8 976	-	308 976	0,11%	0,11%
BH 2009	25 895	1 193 760	-	186	-	1 193 946	0,44%	0,44%
BH 2013-1	20 000	570 000	-	15 888	-	585 888	0,21%	0,21%
BH SUB 7ANS 2015 7.5%	60 000	4 800 000	-	171 216	-	4 971 216	1,82%	1,82%
BNA SUB 2009	50 000	1 998 500	-	63 640	-	2 062 140	0,76%	0,75%
BNA SUB 2017-1	50 000	4 000 000	-	142 720	-	4 142 720	1,52%	1,51%
BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	10 000 000	-	268 240	-	10 268 240	3,76%	3,75%
BTE 2009	41 100	411 000	-	5 096	-	416 096	0,15%	0,15%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	600 000	-	8 152	-	608 152	0,22%	0,22%
BTE 2011 CAT A 7 ANS	27 500	550 000	-	30 756	-	580 756	0,21%	0,21%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 750 000	-	78 160	-	1 828 160	0,67%	0,67%
BTE 2016 7.4% 5 ANS	10 000	800 000	-	44 248	-	844 248	0,31%	0,31%
BTK 2009	10 703	499 213	-	24 771	-	523 984	0,19%	0,19%
BTK 2012-1	50 000	714 500	-	4 640	-	719 140	0,26%	0,26%
BTK 2014-1 7.45%	20 000	1 200 000	-	3 328	-	1 203 328	0,44%	0,44%
CHO 2009	5 000	62 500	-	444	-	62 944	0,02%	0,02%
CIL 2008 SUB	10 000	200 000	-	11 152	-	211 152	0,08%	0,08%
CIL 2014/1	15 000	300 000	-	8 052	-	308 052	0,11%	0,11%
CIL 2014-2	20 000	800 000	-	44 768	-	844 768	0,31%	0,31%
CIL 2015/1	15 000	600 000	-	20 124	-	620 124	0,23%	0,23%
CIL 2016/1	10 000	600 000	-	22 688	-	622 688	0,23%	0,23%
CIL 2017-1 7.6%	10 000	800 000	-	25 056	-	825 056	0,30%	0,30%
HL 2014-1 7.8%	30 000	1 800 000	-	19 392	-	1 819 392	0,67%	0,67%
HL 2015-1 CAT B 7 ANS	15 000	1 200 000	-	7 704	-	1 207 704	0,44%	0,44%
HL 2015-2 CAT B 7 ANS	20 400	2 040 000	-	97 920	-	2 137 920	0,78%	0,78%
HL 2016-2 CAT B 7 ANS	15 000	1 500 000	-	8 772	-	1 508 772	0,55%	0,55%
HL 2013-2	22 800	1 368 000	-	67 652	-	1 435 652	0,53%	0,52%
HL 2016-1	10 000	600 000	-	18 816	-	618 816	0,23%	0,23%
HL 2017-1 CAT B 7.85%	20 000	2 000 000	-	111 840	-	2 111 840	0,77%	0,77%
HL 2017-2 CAT B 7.85%	20 000	2 000 000	-	60 224	-	2 060 224	0,76%	0,75%
HL 2017-3 CAT B 8.25%	20 000	2 000 000	-	122 960	-	2 122 960	0,78%	0,78%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2018	% actif net	% actif
HL 2018-1	10 000	1 000 000	-	39 656	-	1 039 656	0,38%	0,38%
MODERN LEASING SUB 2018-1	20 000	2 000 000	-	88 960	-	2 088 960	0,77%	0,76%
MODERN LEASING 2012	20 000	800 000	-	36 128	-	836 128	0,31%	0,31%
STB 2011	30 000	427 800	-	19 392	-	447 192	0,16%	0,16%
STB SUB 2011 CAT A 6.10%	15 000	213 900	-	9 696	-	223 596	0,08%	0,08%
STB 2008-16A/1	12 500	468 750	-	19 050	-	487 800	0,18%	0,18%
STB 2008-20A/1	40 000	2 000 000	-	83 808	-	2 083 808	0,76%	0,76%
STB 2008-25A/1	70 000	4 200 000	-	181 328	-	4 381 328	1,61%	1,60%
STB 2010/1 +0.7%	20 000	400 000	-	18 000	-	418 000	0,15%	0,15%
STB 2010/1 5.3%	75 000	3 498 000	-	115 380	-	3 613 380	1,32%	1,32%
TL 2012-1	20 000	400 000	-	11 888	-	411 888	0,15%	0,15%
TL 2013-1	20 000	800 000	-	11 440	-	811 440	0,30%	0,30%
TL 2013-2	4 800	288 000	-	15 832	-	303 832	0,11%	0,11%
TL 2014-1	20 000	1 200 000	-	47 936	-	1 247 936	0,46%	0,46%
TL 2014-2	20 000	1 200 000	-	3 488	-	1 203 488	0,44%	0,44%
TL 2015-1	30 000	2 400 000	-	95 376	-	2 495 376	0,91%	0,91%
TL 2015-1 SUB CAT B 7 ANS	20 000	1 600 000	-	51 536	-	1 651 536	0,61%	0,60%
TL 2016 SUB CAT B 7 ANS	18 700	1 870 000	-	98 452	-	1 968 452	0,72%	0,72%
TL 2017-1 CAT B 7.8%	10 000	1 000 000	-	35 560	-	1 035 560	0,38%	0,38%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	400 000	-	23 384	-	423 384	0,16%	0,15%
UBCI 2013	20 000	800 000	-	25 632	-	825 632	0,30%	0,30%
UIB 2009 CAT C	100 000	5 500 000	-	118 480	-	5 618 480	2,06%	2,05%
UIB SUB 2015 7 ANS 7.5%	50 000	4 000 000	-	129 520	-	4 129 520	1,51%	1,51%
UIB2011-1	30 000	1 950 000	-	34 464	-	1 984 464	0,73%	0,73%
UIB2011-2	75 000	1 069 500	-	46 440	-	1 115 940	0,41%	0,41%
UIB2012-1	41 003	1 170 636	-	57 535	-	1 228 171	0,45%	0,45%
UNIFACT 2015 7.45% 5 ANS	4 000	240 000	-	12 147	-	252 147	0,09%	0,09%
UNIFACT 2015 TMM+2.5	6 000	360 000	-	22 080	-	382 080	0,14%	0,14%
UNIFACTOR 2018 9.25% CAT A	10 000	1 000 000	-	6 488	-	1 006 488	0,37%	0,37%
II- Titres émis par l'État :		**70 586 468**	**1 043 777**	**2 208 578**	-	**73 838 824**	**27,07%**	**26,99%**
• **Obligations**		**4 800 000**	-	**126 144**	-	**4 926 144**	**1,81%**	**1,80%**
- Emprunt National 2014	80 000	4 800 000	-	126 144	-	4 926 144	1,81%	1,80%
• **BTA (*)**		**65 786 468**	**1 043 777**	**2 082 434**	-	**68 912 680**	**25,26%**	**25,19%**
- BTA à 6,90% - 05/2022 sur 15 ans	8 165	8 524 086	-296 216	292 653	-	8 520 524	3,12%	3,11%
- BTA 5,60% - 08/2022 sur 12 ans	27 000	25 727 500	849 302	473 904	-	27 050 706	9,92%	9,89%
- BTA 6.7 - 04/2028 (12 ans)	34 071	31 534 882	490 691	1 315 877	-	33 341 450	12,22%	12,19%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2018	% actif net	% actif
III- Titres des OPCVM :		**6 212 302**	-	-	**241 231**	**6 453 533**	**2,37%**	**2,36%**
• MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	5 037	535 454	-	-	-11 359	524 095	0,19%	0,19%
• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	164 016	1 516 151	0,56%	0,55%
• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	62 947	3 114 474	1,14%	1,14%
• TUNISO-EMIRATIE SICAV	12 313	1 273 185	-	-	25 627	1 298 812	0,48%	0,47%
Total en DT		**226 706 406**	**1 043 777**	**7 205 800**	**241 231**	**235 197 214**	**86,21%**	**85,97%**

Les États Financiers dans leur intégralités sont publiés au bulletin officiel du CMF

2019R00816BCFA5

SICAV BNA
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
LOI 83-2001 du 24-07-2001
JORT N°117 du 07/12/1993

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
ACTIF	**Portefeuille-titres :**	**3.1**	**2 177 698**	**2 461 431**
	- Actions et droits rattachés		2 047 432	2 461 431
	- Titres OPCVM		130 266	-
	Placements monétaires et disponibilités :		**556 888**	**604 888**
	- Placements à terme	**3.2**	544 572	590 245
	- Disponibilités		12 316	14 643
	Débiteurs divers (jetons de présence)		10 458	-
	TOTAL ACTIF		**2 745 044**	**3 066 319**
PASSIF	Opérateurs créditeurs	**3.3**	9 987	16 563
	Autres créditeurs divers	**3.4**	18 758	24 030
	Total passif		**28 745**	**40 593**
ACTIF NET	**Capital**		**2 678 349**	**2 965 440**
	Capital en nominal :	**3.5**	***2 671 300***	***3 078 400***
	- Capital début de l'exercice		3 078 400	5 406 600
	- Émission en nominal		452 200	1 071 300
	- Rachat en nominal		-859 300	-3 399 500
	Sommes non distribuables	**3.6**	***7 049***	***-112 960***
	Sommes distribuables :		**37 950**	**60 286**
	- Sommes distribuables de l'exercice	**3.7**	37 938	60 246
	- Report à nouveau		12	40
	Actif net		**2 716 299**	**3 025 726**
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 745 044**	**3 066 319**

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin Officiel du CMF)

ETAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Revenus du portefeuille-titres :	**4.1**	**92 884**	**191 849**
- Dividendes des actions		87 095	180 536
- Revenus des titres OPCVM		5 789	11 313
Revenus des placements monétaires	**4.2**	37 249	54 604
Total des revenus des placements		**130 133**	**246 453**
Charges de gestion des placements	**4.3**	-41 614	-74 024
Revenus nets des placements		**88 519**	**172 429**
Autres charges d'exploitation	**4.4**	-51 348	-61 322
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**37 171**	**111 107**
Régularisation du résultat d'exploitation		767	-50 861
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**37 938**	**60 246**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulatio		-767	50 861
Variation des plus (ou moins) values potentielles su titres		196 057	-181 924
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-68 232	242 325
Frais de négociation de titres		-4 484	-5 674
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		**123 341**	**54 727**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**160 512**	**165 834**

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin Officiel du CMF)

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	37 171	111 107
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	196 057	-181 924
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-68 232	242 325
	Frais de négociation de titres	-4 484	-5 674
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-60 274	-62 987
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	***Souscriptions :***		
	- Capital	452 200	1 071 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	-9 671	-26 066
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	-537	13 098
	Rachats :		
	- Capital	-859 300	-3 399 500
	- Régularisation des sommes non distribuables	6 339	73 225
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	1 304	-63 959
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**-309 427**	**-2 229 055**
ACTIF NET	En début de l'exercice	3 025 726	5 254 781
	En fin de l'exercice	2 716 299	3 025 726
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	30 784	54 066
	En fin de l'exercice	26 713	30 784
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	98,288	97,191
	En fin de l'exercice	101,684	98,288
	TAUX DE RENDEMENT	**5,45%**	**2,33%**

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin Officiel du CMF)

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		**1 737 851**	**2 047 422**	**309 571**	**75,375**	-
- AL	434	58 639	36 886	-21 753	1,358	0,016
- ATB	10 000	49 366	36 550	-12 816	1,346	0,010
- ATL	70 000	215 913	187 460	-28 453	6,901	0,280
- ATTIJ BANK	4 100	96 233	175 468	79 235	6,460	0,010
- BH	2 000	42 740	25 468	-17 272	0,938	0,004
- BIAT	1 190	100 198	142 105	41 907	5,232	0,007
- BNA	5 500	60 498	76 785	16 287	2,827	0,016
- BT	10 000	67 917	79 750	11 833	2,936	0,004
- DELICE HOLDING	2 000	23 280	28 586	5 306	1,052	0,004
- EURO-CYCLE	8 000	209 237	149 208	-60 029	5,493	0,099
- ONETECHHOLDING (AA)	7 000	45 500	111 930	66 430	4,121	0,013
- SAH	11 305	83 724	129 103	45 379	4,753	0,019
- SFBT	11 550	116 106	272 118	156 012	10,018	0,007
- SOMOCER	30 000	41 700	31 080	-10 620	1,144	0,074
- SOTIPAPIER (AA)	15 000	63 000	70 230	7 230	2,586	0,054
- SOTRAPIL	7 180	103 383	120 473	17 090	4,435	0,174
- SOTUVER	2 590	22 533	22 810	277	0,840	0,010
- STAR	550	82 500	74 646	-7 854	2,748	0,024
- TPR	30 000	108 393	143 550	35 157	5,285	0,060
- TVAL	1 777	55 087	54 845	-242	2,019	0,089
- UIB	1 050	28 212	24 840	-3 372	0,914	0,003
- UNIMED	6 441	63 692	53 531	-10 161	1,971	0,020
Titres OPCVM :		**130 823**	**130 266**	**-557**	**4,796**	-
- Placement obligataire SICAV	1 230	130 823	130 266	-557	4,796	0,040
Droits :		**3**	**10**	**7**	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		**1 868 677**	**2 177 698**	**309 021**	**80,171**	-

(Les États Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin Officiel du CMF)

2019R00817BCFA5

Ministère des finances
MANUFACTURE DES TABACS DE KAIROUAN

BILAN
2017

ACTIFS	2017	2016	PASSIFS	2017	2016
ACTIFS NON COURANTS			**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**		
Actifs Immobilisés			**Capitaux propres**		
I- Immobilisations incorporelles	411 915,495	411 915,495	Fonds de dotation	22 985 943,068	22 985 943,068
Moins : amortissements	383 018,229	358 218,196	Réserves	6 345 866,364	6 345 866,364
Immob. Incorp. net :	**28 897,266**	**53 697,299**	Autres capitaux propres	175 000,000	235 000,000
II- Immobilisations corporelles	101 441 659,529	88 753 971,512	Résultats reportés	-137 209 722,039	-108 247 821,904
Moins : amortissements et provisions	73 215 907,922	70 115 288,116	Effets des modifications comptables		
Immob. copr. net :	**28 225 751,607**	**18 638 683,396**	**Total cap.propres avant résultat de l'ex.**	**-107 702 912,607**	**-78 681 012,472**
III- Immobilisations financières	1 316 970,419	1 647 002,385	Résultat de l'exercice	-38 352 007,606	-28 961 900,135
Moins : provisions			**Total cap.propres avant affectation :**	**-146 054 920,213**	**-107 642 912,607**
Immob. financ. net :	**1 316 970,419**	**1 647 002,385**	**Passifs**		
Total des actifs immobilisés	**29 571 619,292**	**20 339 383,080**	**Passifs non courants**		
Autres actifs non courants			Autres passifs financiers	4 235 714,290	728 571,440
Total des actifs non courants	**29 571 619,292**	**20 339 383,080**	Provisions	38 749,059	38 422,829
IV- Stocks	72 507 525,505	54 422 840,898	**Total des passifs non courants**	**4 274 463,349**	**766 994,269**
Moins : provisions	2 609 882,038	2 557 107,658	**Passifs courants**		
Stock net	**69 897 643,467**	**51 865 733,240**	Fournisseurs et comptes rattachés	120 581 713,045	57 412 705,548
V- Clients et comptes rattachés	59 092 483,659	41 931 015,219	Autres passifs courants	64 140 234,033	64 963 936,061
Moins : provisions	266 488,396	266 488,396	Concours bancaires et autres passifs financiers	192 344 217,660	151 852 370,235
Clients et comptes rat. Net :	**58 825 995,263**	**41 664 526,823**			
VI- Autres actifs courants	13 607 657,131	19 806 804,068			
Moins provisions	820 844,628	342 731,288			
Autres actifs courants net	**12 786 812,503**	**19 464 072,780**			
VII- Autres actifs financiers	706 439,321	633 765,183			
VIII- Liquidités et équivalents de liquidités	63 497 198,028	33 385 612,400	**Total des passifs courants**	**377 066 164,738**	**274 229 011,844**
Total des actifs courants	**205 714 088,582**	**147 013 710,426**	**Total des passifs**	**381 340 628,087**	**274 996 006,113**
TOTAL DES ACTIFS	**235 285 707,874**	**167 353 093,506**	**TOTAL CAP. PROP. ET DES PASSIFS**	**235 285 707,874**	**167 353 093,506**

ETAT DE RESULTAT
2017

Présentation autorisée

DESIGNATIONS	2017	2016
I- PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	165 055 673,627	131 880 996,890
Autres produits d'exploitation	3 984 903,588	4 153 169,146
Production immobilisée		9 737,480
Total des produits d'exploit. (I)	**169 040 577,215**	**136 043 903,516**
II- CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis et des encours (en+ou-)	-785 564,765	2 246 562,617
Achats consommés des approvisionnements	40 913 626,007	42 113 292,568
Achats de marchandises consommées	129 110 139,690	84 362 171,208
Charges de personnel	21 482 877,073	22 306 804,912
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 213 741,447	5 174 235,690
Autres charges d'exploitation	3 937 683,180	3 063 998,366
Total des charges d'exploit. (II)	**200 872 502,632**	**159 267 065,361**
III- RESULTAT D'EXPLOITATION	**-31 831 925,417**	**-23 223 161,845**
Charges financières nettes	5 841 026,374	5 463 017,845
Produits Financiers	93 414,127	93 094,035
Autres gains ordinaires	142 888,531	362 571,037
Autres pertes ordinaires		
Transfert de charges		
IV- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**-37 436 649,133**	**-28 230 514,618**
Impôt sur les bénéfices	915 358,473	731 385,517
Comtribution conjoncturelle		
V- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	**-38 352 007,606**	**-28 961 900,135**
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		
VI- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-38 352 007,606**	**-28 961 900,135**

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-38 352 007,606**	**-28 961 900,135**
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**-38 352 007,606**	**-28 961 900,135**

2019R00838BCFA5

SICAV AMEN

Bilan arrêté au 31/12/2018

(En dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Portefeuille-titres	**51 713 484,037**	**33 109 275,403**
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	103 928,080	1 555,387
Obligations et valeurs assimilées	51 609 555,957	33 107 720,016
Placements monétaires et disponibilités	**6 353 153,413**	**9 140 473,003**
Placements monétaires	0,000	493 523,263
Disponibilités	6 353 153,413	8 646 949,740
Autres actifs	27 151,071	8 099,534
TOTAL ACTIF	**58 093 788,521**	**42 257 847,940**
PASSIF		
Dettes sur Opérations de Pension livrée	0,000	0,000
Opérateurs créditeurs	232 845,105	90 160,072
Créditeurs divers	86 748,690	33 805,553
TOTAL PASSIF	**319 593,795**	**123 965,625**
Capital	**55 300 757,825**	**40 461 046,751**
Sommes capitalisables	**2 473 436,901**	**1 672 835,564**
Sommes capitalisables exercices antérieurs	-	-
Sommes capitalisables de l'exercice	2 473 436,901	1 672 835,564
ACTIF NET	**57 774 194,726**	**42 133 882,315**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**58 093 788,521**	**42 257 847,940**

SICAV AMEN

Etat de Résultat période du 01/01/2018 au 31/12/2018

(En dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	**3 269 063,176**	**1 984 292,299**
Revenus des placements monétaires	**628 115,743**	**393 247,088**
Total des revenus de placements	**3 897 178,919**	**2 377 539,387**
Intérêts des mises en pension	**0,000**	**-6 151,722**
Charges de gestion des placements	**-651 320,601**	**-391 426,563**
Revenus Nets des placements	**3 245 858,318**	**1 979 961,102**
Autres charges	-103 934,873	-217 826,292
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 141 923,445**	**1 762 134,810**
Régularisation du résultat d'exploitation	**-668 486,544**	**-89 299,246**
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE	**2 473 436,901**	**1 672 835,564**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**668 486,544**	**89 299,246**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	80 022,591	12 570,687
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-440 366,703	-222 113,117
Frais de négociation	-155,145	-32,285
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**2 781 424,188**	**1 552 560,095**

SICAV AMEN

Etat de variation de l'actif net

Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2018

(En dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	**2 781 424,188**	**1 552 560,095**
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	3 141 923,445	1 762 134,810
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	80 022,591	12 570,687
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<440 366,703>	<222 113,117>
Frais de négociation de titres	<155,145>	<32,285>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**12 858 888,223**	**<10 279 262,207>**
Souscriptions	**65 263 606,858**	**31 507 191,647**
- Capital	62 093 531,102	29 744 248,645
- Régularisation des sommes non capitalisables	<90 636,875>	<37 547,829>
- Régularisation des sommes capitalisables	3 260 712,631	1 800 490,831
Rachat	**<52 404 718,635>**	**<41 786 453,854>**
- Capital	<49 190 301,741>	<39 492 697,585>
- Régularisation des sommes non capitalisables	181 265,490	<18 501,907>
- Régularisation des sommes capitalisables	<3 395 682,384>	<2 275 254,362>
VARIATION DE L'ACTIF NET	**15 640 312,411**	**<8 726 702,112>**
ACTIF NET		
En début de période	42 133 882,315	50 860 584,427
En fin de période	57 774 194,726	42 133 882,315
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	1 013 791	1 266 050
En fin de période	1 337 094	1 013 791
VALEUR LIQUIDATIVE	**43,208**	**41,560**
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**3,97%**	**3,46%**

*Un reclassement de 1 006 522,056 a été effectué en 2017 pour corriger VN de l'action prise en compte lors de la comptabilisation des opérations de souscription.Ce reclassement n'a aucun impact sur la VL

**Un reclassement de 1 336 401,874 a été effectué en 2017 pour corriger VN de l'action prise en compte lors de la comptabilisation des opérations de rachat.Ce reclassement n'a aucun impact sur la VL

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019401348BCFA5

AMEN PREMIERE SICAV

Bilan arrêté au 31/12/2018

(En dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Portefeuille-titres	**90 755 541,181**	**131 605 692,297**
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	204 132,256	2 599 964,934
Obligations et valeurs assimilées	90 551 408,925	129 005 727,363
Placements monétaires et disponibilités	**18 719 518,463**	**26 915 570,380**
Placements monétaires	0,000	991 565,119
Disponibilités	18 719 518,463	25 924 005,261
Autre actifs	56 859,223	34 428,916
TOTAL ACTIF	**109 531 918,867**	**158 555 691,593**
PASSIF		
Dettes sur Opérations de Pension Livrées	0,000	0,000
Opérateurs créditeurs	410 344,046	345 025,119
Créditeurs divers	191 528,386	133 688,508
TOTAL PASSIF	**601 872,432**	**478 713,627**
Capital	**104 394 994,877**	**152 430 466,794**
Sommes distribuables	**4 535 051,558**	**5 646 511,172**
Sommes distribuables exercices antérieurs	539,122	539,568
Sommes distribuables de l'exercice	4 534 512,436	5 645 971,604
ACTIF NET	**108 930 046,435**	**158 076 977,966**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**109 531 918,867**	**158 555 691,593**

AMEN PREMIERE SICAV

Etat de résultat période du 01/01/2018 au 31/12/2018

(En dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	**5 660 402,856**	**7 498 837,246**
Revenus des placements monétaires	1 137 546,388	1 832 920,571
Total des revenus de placements	**6 797 949,244**	**9 331 757,817**
Intérêts des mises en pension*	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	-1 123 756,834	-1 634 948,086
Revenus Nets des placements	**5 674 192,410**	**7 696 809,731**
Autres charges	-173 568,017	-821 013,683
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 500 624,393**	**6 875 796,048**
Régularisation du résultat d'exploitation	-966 111,957	-1 229 824,444
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**4 534 512,436**	**5 645 971,604**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	966 111,957	1 229 824,444
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	32 783,452	-213 881,937
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-564 534,388	-293 115,543
Frais de négociation	-288,795	-38,648
Résultat non distribuable	**-532 039,731**	**-507 036,128**
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**4 968 584,662**	**6 368 759,920**

AMEN PREMIERE SICAV
Etat de variation de l'actif net
Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2018
(En dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	**4 968 584,662**	**6 368 759,920**
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	5 500 624,393	6 875 796,048
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	32 783,452	<213 881,937>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<564 534,388>	<293 115,543>
Frais de négociation de titres	<288,795>	<38,648>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**<5 279 278,494>**	**<7 127 303,454>**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**<48 836 237,699>**	**<21 718 467,215>**
Souscriptions	**544 948 198,171**	**465 304 300,402**
- Capital*	526 319 408,646	451 623 999,357
- Régularisation des sommes non distribuables*	<1 274 876,202>	<837 340,196>
- Régularisation des sommes distribuables	19 903 665,727	14 517 641,241
droits d'entrée	0,000	0,000
Rachat	**<593 784 435,870>**	**<487 022 767,617>**
- Capital**	<573 937 385,417>	<472 531 559,052>
- Régularisation des sommes non distribuables**	1 389 420,787	928 616,686
- Régularisation des sommes distribuables	<21 236 471,240>	<15 419 825,251>
VARIATION DE L'ACTIF NET	**<49 146 931,531>**	**<22 477 010,749>**
ACTIF NET		
En début de période	158 076 977,966	180 553 988,735
En fin de période	108 930 046,435	158 076 977,966
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	1 532 910	1 742 594
En fin de période	1 054 042	1 532 910
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,345**	**103,122**
TAUX DE RENDEMENT	**3,79%**	**3,29%**

*Un reclassement de 809627,481 a été effectué en 2017 pour corriger VN de l'action prise en compte lors de la comptabilisation des opérations de souscriptions.Ce reclassement n'a aucun impact sur la VL

**Un reclassement de 847 108,977 a été effectué en 2017 pour corriger VN de l'action prise en compte lors de la comptabilisation des opérations de rachat.Ce reclassement n'a aucun impact sur la VL

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019401349BCFA5

AMEN TRESOR SICAV Bilan arrêté au 31/12/2018 (En dinars Tunisiens)		
ACTIF	**31/12/2018**	**31/12/2017**
Portefeuille-titres	**38 181 784**	**44 863 612**
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 537 472	3 006 384
Obligations et valeurs assimilées	35 644 312	41 857 228
Titres donnés en pension	0	0
Placements monétaires et disponibilités	**12 672 371**	**15 946 221**
Placements monétaires	1 488 247	2 131 010
Disponibilités	11 184 124	13 815 211
Autre actif	8 754	6 153
TOTAL ACTIF	**50 862 909**	**60 815 986**
PASSIF		
Dettes sur opérations de pensions livrée	0	0
Opérateurs créditeurs	74 730	81 842
Créditeurs divers	44 727	17 903
TOTAL PASSIF	**119 457**	**99 745**
Capital	**48 337 254**	**58 147 958**
Sommes distribuables	**2 406 198**	**2 568 283**
Sommes distribuables exercices antérieurs	172	5 635
Sommes distribuables de l'exercice en cours	2 406 026	2 562 648
ACTIF NET	**50 743 452**	**60 716 241**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**50 862 909**	**60 815 986**

AMEN TRESOR SICAV Etat de résultat (En dinars Tunisiens)		
	Exercice clos le 31/12/2018	**Exercice clos le 31/12/2017**
Revenus du portefeuille-titres	**2 476 896**	**2 664 773**
Revenus des placements monétaires	**888 450**	**823 902**
Total des revenus de placements	**3 365 346**	**3 488 675**
Intérêts des mises en pension(**)	**0**	**0**
Charges de gestion des placements	<414 574>	<457 070>
Revenus Nets des placements	**2 950 772**	**3 031 605**
Autres charges(**)	<101 911>	<302 375>
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 848 861**	**2 729 230**
Régularisation du résultat d'exploitation	<442 835>	<166 582>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**2 406 026**	**2 562 648**
(annulation)	442 835	166 582
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	51 119	<82 623>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	<92 936>	<81 993>
Frais de négociation	<40>	<12>
Résultat non distribuable	**<41 857>**	**<164 628>**
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**2 807 004**	**2 564 602**

AMEN TRESOR SICAV Etat de variation de l'actif net Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2018(En dinars Tunisiens)		
	Exercice clos le 31/12/2018	**Exercice clos le 31/12/2017**
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	**2 807 004**	**2 564 602**
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	2 848 861	2 729 230
Variation des plus ou moins values potentielles sur	51 119	<82 623>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<92 936>	<81 993>
Frais de négociation de titres	<40>	<12>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<2 232 095>	<2 192 147>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**<10 547 698>**	**<1 032 776>**
Souscriptions		
- Capital	121 861 599	130 700 493
- Régularisation des sommes non distribuables	<881 442>	<383 936>
- Régularisation des sommes distribuables	4 331 927	3 995 698
Rachat		
- Capital	<131 724 031>	<131 146 605>
- Régularisation des sommes non distribuables	975 028	366 107
- Régularisation des sommes distribuables	<5 110 779>	<4 564 533>
VARIATION DE L'ACTIF NET	**<9 972 789>**	**<660 321>**
ACTIF NET		
En début de période	60 716 241	61 376 562
En fin de période	50 743 452	60 716 241
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	576 580	580 958
En fin de période	479 492	576 580
VALEUR LIQUIDATIVE	**105,828**	**105,304**
DIVIDENDES PAR ACTION	**4,454**	**4,475**
TAUX DE RENDEMENT	**4,73%**	**3,91%**
Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF		

2019401350BCFA5